



PRÉFET
DE LA VIENNE

Liberté
Égalité
Fraternité



L'ÉTAT S'ENGAGE POUR L'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

37M €

en 2021

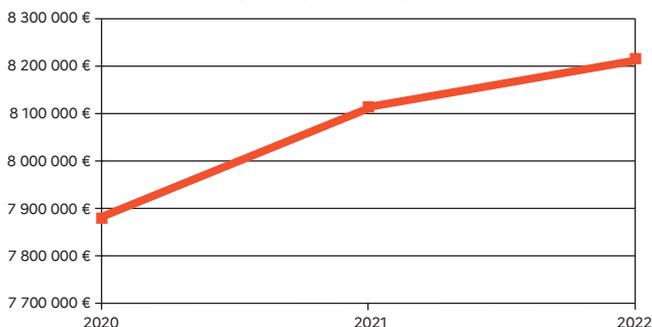


DES SOUTIENS FINANCIERS EN AUGMENTATION

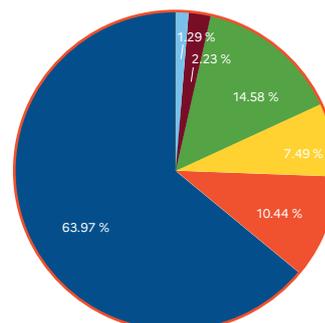
LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

↳ 28 projets en 2021 ont bénéficié d'un financement DETR de plus de 100 000 €

Évolution de la DETR sur 3 ans



Répartition de la DETR 2021 par thématique

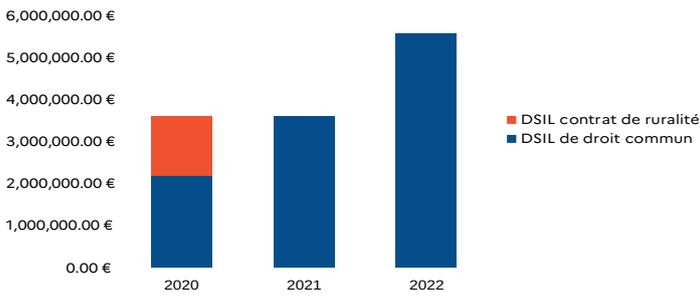


- Bâtiments communaux et patrimoine communal ou intercommunal
- Bâtiments scolaires du premier degré
- Environnement
- Travaux de sécurité
- Opérations d'accueil des entreprises, création maintien et développement de l'emploi
- Opérations de maintien et de développement de services publics en milieu rural
- Création de points numériques

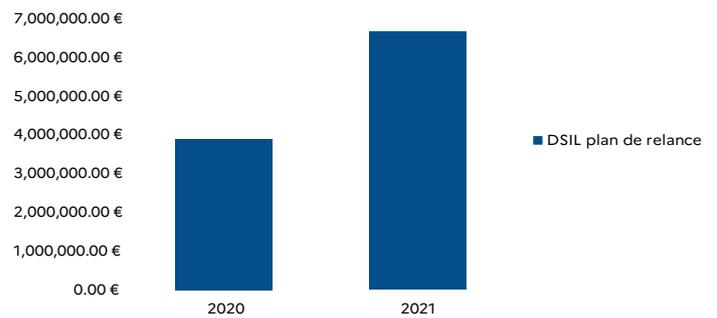
LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) ^(DSIL)

↳ **29 projets** en 2021 ont bénéficié d'un financement DSIL de plus de **100 000 €**

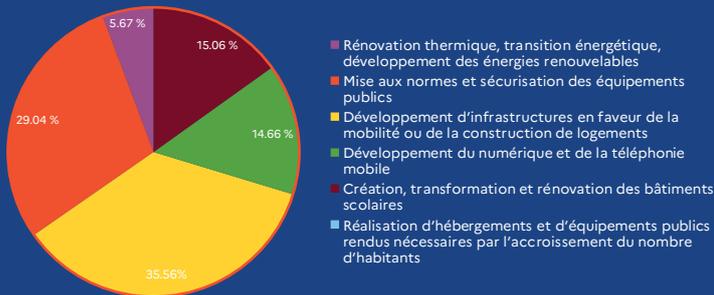
Évolution de la DSIL sur 3 ans



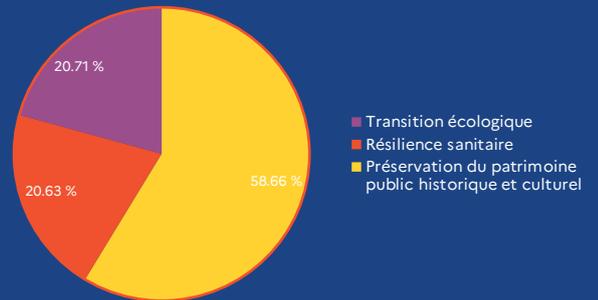
Apport du plan de relance à la DSIL



Répartition de la DSIL 2021 "grandes priorités d'investissement" par thématique

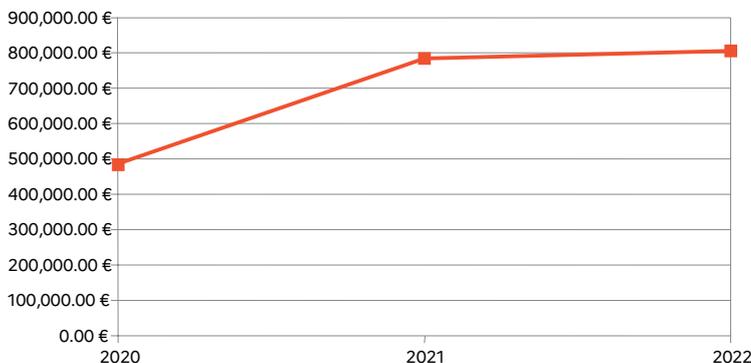


Répartition de la DSIL exceptionnelle 2021 par thématique



FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (FNADT)

Évolution du FNADT sur 3 ans



LES PROJETS FNADT RETENUS EN 2022

Exemples de projets financés au titre du FNADT :

- Acquisition et travaux de curage de la Maison Dieu de Montmorillon : **256 000 €** (coût total 600 000 €).
- Construction d'ateliers relais communautaires sur le Viennoépôle de Loudun : **158 000 €** (coût total 197 000 €).
- Projet photovoltaïque sur le marché au cadran des Hérolles : **166 346 €** (coût total 207 932 €).
- Fouilles avant travaux au Palais des Ducs d'Aquitaine : **200 000 €** (coût total 400 000 €).

LES FINANCEMENTS PAR LES OPÉRATEURS



L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉCOLOGIE (ADEME)

950 000 €

en 2021



LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

370 000 €

en 2021



L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS)

1,3M €

en 2021

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE TERRITORIALE



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

33M € d'investissement inscrits au titre des **7 CRTE** pour 2022, soutenus à hauteur de **10,6M €** par les crédits d'État (DETR, DSIL, FNADT).

Exemples de projets financés en DETR et DSIL au titre du CRTE :

- Réhabilitation du gymnase Colette Besson à Vouneuil-sous-Biard : **147 000 € DSIL** (coût total 490 000 €).
- Rénovation thermique et intérieure des bâtiments scolaires à Avanton : **118 486 € DETR** et **80 000 € DSIL** (coût total 394 955 €).
- Création d'un cheminement doux et aménagement d'un parcours santé à Marnay : **50 000 € DSIL** et **150 000 € DETR** (coût total 538 612 €).
- Création d'une maison des assistantes maternelles et logement à l'étage à Brux : **120 000 € DSIL** (coût total 599 946 €).
- Installation d'un multi-services sur l'aire de Paisay-le-Sec : **86 694 € DSIL** et **114 720 € DETR** (coût total 447 950 €).
- Rénovation de la Champignonnière à Scorbé-Claivaux : **43 101 € DSIL** et **25 862 € DETR** (coût total 86 205 €).
- Travaux de création de logements dans l'ancienne école de Messemé : **50 300 € DSIL** et **75 450 € DETR** (coût total 251 500 €).



CHEFS DE PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

La Vienne compte **14 PVD** animées par 8 chefs de projets (certains interviennent sur plusieurs PVD).

En 2021, année de lancement de l'animation, ce sont plus de **40 000 €** de crédits d'État (crédit ANAH et fonds de concours) qui sont intervenus pour financer ces postes. En année pleine, ce sont près de **300 000 €** qui soutiennent les collectivités dans le financement de ces postes.

Par ailleurs, la Banque des Territoires a soutenu plusieurs actions d'ingénierie (études et cofinancement de postes) dans le cadre des PVD pour un montant de **500 000 €**.



CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCES SERVICES (CNFS)

Ce dispositif en faveur de l'inclusion numérique prévoit un soutien financier de la Banque des Territoires qui est intervenu sur deux ans pour un montant global de **1,5M €**.

Distincts des agents France Services, les CNFS ont pour mission de sensibiliser et de former les usagers aux outils numériques.

En 2021, la Vienne comptait **37 conseillers numériques**

recrutés par des collectivités locales et des associations.

VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ADMINISTRATION (VTA)

Le VTA accompagne les territoires ruraux dans leurs projets de développement pendant une mission de 12 à 18 mois ; **4 postes** financés dans le département de la Vienne depuis 2021 pour un montant total de **60 000 €**.



13 nouvelles **France Services** en 2021. **30 000 €** de subventions forfaitaires par année pleine.

En 2021, **315 000 €** versés aux France Services labellisées.

LES APPELS À PROJETS

Pour accompagner la transition écologique et lutter contre l'artificialisation

FONDS FRICHES

6,9M € attribués en 2021 pour **8 projets**.

FONDS VÉLO

1,3M € alloué en 2021 pour **12 projets**.



Pour dynamiser la culture

MICRO FOLIES, FINANCÉES PAR LA DSIL

3 projets financés pour un total s'élevant à près de **87 000 €** en 2021.



Pour rendre accessible l'usage du numérique

ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES EN 2021 DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE

244 000 € attribués en 2021 pour la **transformation numérique** des collectivités de la Vienne.



Pour le logement

AIDE À LA RELANCE DE LA CONSTRUCTION DURABLE

473 000 € attribués à **8 villes** au titre de l'aide à la relance et à la construction durable en 2021.



RÉHABILITATION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

261 000 € alloués pour la réhabilitation de **3 aires d'accueil**.

Pour la réussite des jeunes

TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS

5,6M € attribués en 2021 par la Banque des Territoires.



Pour les collectivités

POLITIQUE DE LA VILLE

1,4M € de crédits alloués en 2021, dont **479 400 €** pour les collectivités.



Pour favoriser la pratique du sport

PLAN 5 000 ÉQUIPEMENTS D'ICI AUX JEUX OLYMPIQUES 2024

En 2021, **8 projets** ont été programmés pour un montant total de **256 000 €** au titre des équipements de proximité (66 000 €), des équipements (40 000 €) ou de la rénovation énergétique (150 000 €). L'État finance ces équipements à hauteur de **80%**.

En 2022, la seule enveloppe des équipements de proximité est dotée de **470 000 €**.

